

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.689.2011.TREATIES-6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

PORTUGAL : DÉSIGNATION DE CONCILIEATEURS EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE
V ET DÉSIGNATION D'UN ARBITRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII DE LA
CONVENTION¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire,
communiqua :

L'action susmentionnée a été effectuée le 5 octobre 2011.

(Traduction) (Original : anglais)

Conciliateurs : Professor José Manuela Pureza
Dr. João Madureira
Dr. Mateus Kowalski
Dr. Tiago Pitta e Cunha

Arbitre : Professor Nuno Sérgio Marques Antunes

Le 11 octobre 2011



¹Voir la notification dépositaire C.N.471.1997.TREATIES-10/7 du 24 février 1998
(Ratification par le Portugal).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse <http://treaties.un.org>.